FICHE OPÉRATION
ESPÈCES ENVAHISSANTES

MISE À JOUR : 01.04.2021

FICHE OPÉRATION 13B.6

MISE EN PLACE D'OPÉRATIONS PILOTES PRIORITAIRES DU PLAN D'ACTION TERRITORIAL EEE

RÉSULTAT ATTENDU | 13
Les dispositifs de suivi et de gestion de certaines espèces animales et végétales exotiques envahissantes sont mis en œuvre pour préserver la biodiversité et les services écosystémiques.

ACTIVITÉ | 13B
Lutte contre les espèces exotiques envahissantes.

OBJECTIFS

Cette opération vise à mettre en œuvre des opérations pilotes identifiées dans la stratégie et le plan d'action sur les espèces exotiques envahissantes à Pitcairn.

BUDGET **80 000 €** (9 546 536 XPF)

ACTION	TERRITOIRE					AVANCEMENT			
	NC	PF	WF	Ptc	Rég	ENGAGÉ	EN COURS	BIEN AVANCÉ	FINALISÉ
13B.6.1 Mise en place d'opérations pilotes prioritaires à Pitcairn				■					

Financé par l'Union européenne

CONTEXTE

LES OPÉRATIONS PILOTES PRIORITAIRES PERMETTRONT D'IDENTIFIER LES BESOINS EN TERMES DE RESSOURCES POUR MENER DES OPÉRATIONS SUR UNE PLUS GRANDE ÉCHELLE AFIN DE METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE ET LE PLAN D'ACTION ESPÈCES ENVAHISSANTES DE PITCAIRN.

SYNTHÈSE

Cette opération dépend fortement de l'opération 12B.1 Développement de la stratégie et du plan d'action EEE de Pitcairn et animation d'ateliers participatifs et par conséquent de la levée des restrictions de voyage imposée par la crise sanitaire COVID-19.

CHIFFRES CLÉS, INFOS MARQUANTES

ACTION NON COMMENCÉE

Intégralité des photos © Jillian Key

PERSPECTIVE

Des réunions visant à identifier des opportunités de mise en œuvre d'opérations pilotes seront menées sur la prochaine période.

AVANCEMENT DES ACTIONS

MISE EN PLACE D'OPÉRATIONS PILOTES PRIORITAIRES À PITCAIRN

ACTION 13B.6.1

Action non commencée.